



Compte rendu de la Réunion du 17 Juillet 2024

Convocation 12 Juillet 2024.

Présents : Mr MOULY Alain - Mme GUERRERO Jeannine - Mr BARREAU Jean Guy - Mr BOULET Bernard - Mme MEYRUEIX Virginie.

Excusé : 0 **Pouvoir : 0**

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte rendu de la séance 12 Avril 2024.
- 2 – Informations.
- 3 – Transfert de compétence Eau et Assainissement
- 4 – Travaux sur les réseaux d'eau potable
- 5 – Demande d'achat de concessions au cimetière
- 6 – Eclairage public
- 7 – Protection sociale
- 8 - Questions diverses.

Début de la séance : Le quorum est atteint, la séance débute à 18 heures. Mme MEYRUEIX est nommée secrétaire.

Monsieur le Maire, suite au décès de Christian ROUSSEL, souhaite rappeler l'importance de son implication au sein de la Mairie en tant que 1^{er} adjoint. Il propose au Conseil Municipal d'observer une minute de silence.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12/04/2024

Le compte rendu du conseil du 12/04/2024 envoyé à chacun des membres du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents. Ledit compte rendu est affiché sur la commune et sera mis sur le site de la Mairie par Jean-Guy BARREAU

2 - INFORMATIONS

- Un Conseil Communautaire a eu lieu le 11 Juillet 2024, le Maire donne informations :
 - La CdC a opté pour la solution de fonctionnement Syndicat + Régies pour le transfert de compétences Eau et Assainissement.
 - La Maison des montagnes du Caroux à Mons est achevée, l'Office de tourisme, la Poste et les Guides Hérault Sport y seront installés.
 - Le service Culture / Patrimoine recrute un agent de recollement pour le Musée.
 - Il est attribué une subvention exceptionnelle à Radio Salvetat qui installe un site sur St-Pons.
 - Le périmètre du permis de louer sur St-Pons est révisé et élargi.
 - Le Campotel est fermé depuis le 1^{er} Juin.
- Les travaux sur le réseau d'eau à Lamoularié sont terminés, ne manque plus que les analyses à effectuer. Début Août, le hameau sera alimenté en eau par Fountingou.
- Les travaux sur la source de Cazerasse sont terminés et elle est désormais en service.

3 - TRANSFERT DE COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

- En 2026, la gestion de l'eau et de l'assainissement deviendra une compétence de la Communauté de Communes.

En prévision de ce transfert, le Syndicat installé sur le Minervois et qui gère la production en eau, souhaite voir augmenter ses compétences, à savoir gérer également la distribution et la facturation.

Aussi, afin de s'implanter encore sur le territoire, le Syndicat a d'ores et déjà démarché les communes de Vélioux, Boisset et les Verreries de Moussan.

Il propose également de venir à Rieussec pour présenter son fonctionnement et proposer ses services.

VOTE : *Après discussion, décision est prise par le Conseil municipal à l'unanimité de ne pas changer le mode de fonctionnement de la commune avant 2026.*

4 - TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE

Les travaux sur la source de Fountingou ont été en partie financés par la subvention accordée par le Département, mais la demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) est restée sans réponse. Le Système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) n'ayant pas rendu de rapport, il est impossible de faire une demande de subvention à l'Agence de l'eau.

Afin que le budget de la Mairie ne soit pas trop impacté par le cout total de cet investissement, Monsieur le Maire propose de relancer le Département par courrier afin de leur demander s'ils peuvent augmenter le montant de la subvention allouée.

VOTE: *Le Conseil valide à l'unanimité.*

L'estimation des travaux sur le réseau d'eau de Cousses - Le Brian s'élève à 319 767€. Le géomètre a déjà tracé le Périmètre de protection immédiate (PPI : périmètre de protection des captages d'alimentation en eau potable destinée à la consommation, qui visent à assurer la protection de la qualité des eaux et de la santé). Monsieur le Maire propose de faire des demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau, de l'Etat et du Département. Jean-Guy BARREAU propose l'installation du bassin dans un premier temps.

VOTE: *Après discussion, le Conseil valide le lancement des demandes de subvention.*

5 - DEMANDE D'ACHAT DE CONCESSIONS AU CIMETIERE

Guy PERRIN demande à installer une dalle sur la tombe de Gabrielle, enterrée dans le carré commun. Pour ce faire, il doit acheter une concession.

VOTE: *La demande est acceptée par le Conseil à l'unanimité.*

6 - ECLAIRAGE PUBLIC

Hérault Energies propose une convention de mise à disposition de transfert de compétence Eclairage public. Celle-ci prend en charge les travaux d'éclairage public et extérieur, et la mise en conformité. La présente convention de mise à disposition est consentie à titre gratuit et renouvelable tous les 5 ans.

VOTE : *le Conseil Municipal valide à l'unanimité la signature de la convention.*

7 - PROTECTION SOCIALE

Monsieur le Maire informe que, suite à un Comité Social Territorial, le 15 Avril 2024, le CDG34 propose une délibération lui donnant mandat en matière de Participation Prévoyance Santé.

Il s'agit de renouveler la convention qui arrive à terme le 1^{er} Décembre 2024.

VOTE : *A l'unanimité le Conseil Municipal vote pour le renouvellement de cette convention.*

8 - QUESTIONS DIVERSES

Pour les contrats d'électricité (bâtiments et éclairage public), Hérault Energies organise et coordonne des groupements de commandes. Hérault Energies propose ainsi une convention de vente d'électricité à la Mairie. Pour valider la proposition, un modèle de délibération est envoyé.

VOTE : *A l'unanimité le Conseil Municipal vote pour le renouvellement de cette convention.*

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h40.

Approbation du COMPTE RENDU du 17 JUILLET 2024

<i>BARREAU Jean Guy</i>	<i>BOULET Bernard</i>	<i>GUERRERO Jeannine</i>
<i>MEYRUEIX Virginie</i>	<i>MOULY Alain</i>	

La secrétaire de séance Virginie MEYRUEIX